

COMMUNE DE BEON

CONSEIL MUNICIPAL du 8 février 2016 à 19 h 15

COMPTE RENDU

Le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le huit février deux mille seize à dix-neuf heures quinze, à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de **Monsieur Claude GRUET**.

ETAIENT PRESENTS : Mme Régine PASQUIER, Mme Lucette GATEAU, M. Patrick ROY, Mme Stéphanie MARTIN, M. Denis STEINVILLE, M. Francis MISSAULT, M. Didier SASSIAT, Claude BORELLO, M. Albert PRADIER, M. Jérôme THOMAS.

Absentes représentées : Mme Valérie JOSSELIN par Mme Régine PASQUIER et Mme Marie-Claude ALAIN par Stéphanie MARTIN

Absente excusée : Mme Aurélie VALLOT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jérôme THOMAS

Le quorum est atteint, le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 7 décembre 2015.

Avant que le conseil délibère sur les questions suivantes, M. le Maire informe l'assemblée qu'il a récemment réceptionné la démission de Mme Régine PASQUIER à ses fonctions de 1^{ère} adjointe. Il précise que celle-ci deviendra définitive à compter du jour où son acceptation par Monsieur le préfet sera portée à sa connaissance.

DELIBERATIONS :

↳ Tarifs – facture d'eau 2016

Les tarifs pour la facturation de l'eau en 2016, sont arrêtés comme suit :

- Abonnement fixe	33,90 € HT
- Consommation	1,37 € HT
- Agence de l'eau	0,083 € HT
- Redevance pollution	0,415 € HT

Mme PASQUIER, précise que les commissions Eau et Travaux, récemment réunies ont arrêté une hausse de 20 centimes sur le tarif consommation par

rapport au tarif 2015, dans le but d'améliorer le réseau d'eau.

Adoptée par 10 voix pour et 3 abstentions

M. le Maire donne des informations sur la consommation d'eau, ainsi que sur les dernières fuites réparées. Il précise que la société Véolia a récemment procédé à un contrôle sur le réseau mais malheureusement, celle-ci n'a rien détecté.

Un contact avec une société indépendante appelée HélioTrace a été pris. Il s'agit d'une société qui procède aux recherches de fuites avec une technique différente. Cette technique étant plus onéreuse, la commune attend d'avoir un peu plus de renseignements.

↳ *Approbation du Zonage Pluvial*

Suite à des problèmes de ruissellement sur plusieurs secteurs de Béon-la-Fontaine, la commune souhaite réaliser un zonage pluvial permettant la mise en place des solutions techniques visant à réduire ou à supprimer les écoulements parfois importants en cas d'évènements pluvieux intenses ;

Après avoir pris en compte le document de schéma directeur d'assainissement pluvial et les propositions du bureau d'études BIOS, le conseil décide de retenir le projet de zonage du bureau d'étude, accepte le schéma directeur, et la mise à enquête publique du projet.

Après débat, ce projet a été adopté par 11 voix pour et 2 abstentions.

↳ *Volets façade ouest du bâtiment Mairie/Ecole – Demande de subvention au titre du contrat de canton*

Compte-tenu de la vétusté des volets de la façade ouest du bâtiment Mairie/Ecole et pour des raisons de sécurité, le conseil décide de changer les volets.

Il décide de retenir l'entreprise OBRENOVE pour la pose de volets en aluminium isolé pour un montant de 6 912,50 € HT. La subvention attendue au titre du contrat de canton, serait de 5 530 €, il resterait donc 2 765 € à la charge de la commune, TVA incluse.

Adoptée à l'unanimité

↳ **Evaluation professionnelle – agents non titulaires**

Considérant que le décret du 16 décembre 2014 a substitué définitivement l'entretien professionnel à la notation pour l'ensemble des fonctionnaires territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

Considérant qu'il n'est pas prévu d'entretien professionnel pour les agents contractuels ;

Le conseil décide d'appliquer l'entretien professionnel aux agents contractuels qui occupent un poste permanent de plus de 6 mois.

Adoptée à l'unanimité

Informations et décisions:

↳ Location du CCAS : le logement sera loué dans la continuité de Mme FLAUX, à partir du 1^{er} mars à M. et Mme AUGER Michel, un couple de retraités.

↳ Analyses d'eau : Eau prélevée le 14 décembre 2015 au 7 Grande Rue :

- Chlore libre 0,44 mg/LCI2
- Chlore total 0,46 mg/LCI2
- Paramètres microbiologiques : Rien à signaler

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

INTERVENTION du PUBLIC

- M. ROTTIER

- Signale du démarchage à domicile avec autorisation de la mairie *Réponse : NON, la commune ne cautionne aucun démarchage à domicile, la personne se présente ainsi mais celle-ci n'a aucunement l'aval de la mairie. M. le Maire interpelle l'assemblée sur des vols de chéquiers. Actuellement beaucoup de chéquiers commandés avec envoi par la poste n'arrivent pas jusqu'à leur destinataire et sont détournés. Il est fortement conseillé de se rendre directement à sa banque pour le retrait.*

- M. JUCHEREAU

- Signale des stationnements gênants le matin aux horaires de l'école. Il passe chaque matin extrêmement lentement mais celui-ci est très inquiet pour la sécurité des enfants. Il précise qu'il existe des parkings que les parents devraient utiliser. *Réponse : oui effectivement, la commune est déjà intervenue à plusieurs reprises et va ré-intervenir par rapport à de nouvelles directives VIGIPIRATE.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 20 h.